



# BULLETIN



## DE L'ASSOCIATION MAÇONNIQUE INTERNATIONALE

ORGANE OFFICIEL

VOUÉ A LA FRANC-MAÇONNERIE UNIVERSELLE

PARAISANT CHAQUE TRIMESTRE

Rédaction et Administration

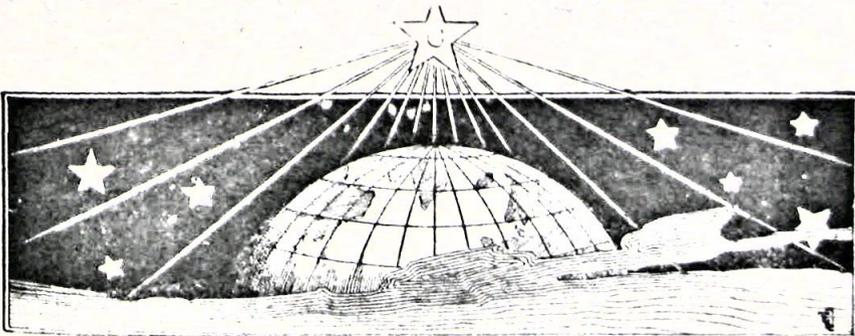
Grand Chancelier : **John MOSSAZ**

61 bis, Rue de Lyon, Genève

Adresse pour la correspondance : Case postale Stand N° 138

Adresse télégraphique : Amitente, Genève

Chèques Postaux I. 3510





**Fabrique spéciale de Bijoux et Décors Maç.**  
de tous grades et de tous rites - Librairie Maçonnique

**V. GLOTON**

7, Rue Cadet, PARIS (France) En face le G. O. D. F.

ENVOI franco sur demande du Catalogue H



**E. Lehmann & Tessier Réunis**

31 et 35, Rue du Renard, PARIS, 4<sup>e</sup>

Téléphone Archives 65-54

**Insignes et Bijoux Maçonniques de tous grades**

Librairie Ancienne et Moderne

Stock considérable de Cordons et Bijoux de tous grades.

Maison ne livrant à prix égal que des marchandises irréprochables.

Ouvrages Neufs et d'Occasion traitant de la **Franc-Maçonnerie**  
Templiers, Rose-Croix, Religion, Sciences occultes, etc., en vente à la

**Librairie Maçonnique Van de Graaf-Dopere**

53, Rue Malibran, BRUXELLES

Un nouveau Catalogue paraîtra chaque mois et sera envoyé aux Clients  
sur demande

## L'ACACIA

Revue Mensuelle d'Etudes et d'Action maçonniques et sociales, publie  
des articles destinés à faire connaître l'esprit de la Maçonnerie Fran-  
çaise et l'influence qu'elle s'efforce d'exercer.

Abonnement aux dix numéros annuels, **France 30 fr., Etranger 40 fr.**

**Mandats à M. L. DALTROFF, Administrateur, 16, Rue Cadet, Paris-IX**  
Compte Chèques Postaux : PARIS 601,25

# A. M. I.

## PARTIE OFFICIELLE

---

### A nos Lecteurs, à tous nos FF.:

---

Une année encore — la dixième depuis la fondation de l'A. M. I. — s'en est allée rejoindre le passé. Au seuil de l'an nouveau et selon la tradition, nous présentons à nos amis, à nos lecteurs, nos vœux sincères de santé, de bonheur et de prospérité; encore que nous nous sentions plutôt enclin à leur souhaiter surtout la patience et la résignation dont nous devons nous armer pour nous accommoder de la dureté des temps qui ne s'annoncent guère de façon favorable. Il est certain que l'année qui vient de s'écouler ne laissera pas le souvenir d'une période de vie aisée, facile, et c'est sans regrets que nous en sortons, mais il se pourrait fort bien qu'elle nous ait légué comme héritage une autre boîte de Pandore d'où surgiront d'autres misères et des soucis plus angoissants.

Il serait insensé de croire que notre sort soit inscrit, comme une fatalité inéluctable au grand livre du destin; en réalité, nous pouvons agir sur les événements qui vont naître car nous disposons d'excellents moyens d'en influencer la marche.

Une bonne partie des maux qui nous accablent sont, en effet, la conséquence de nos erreurs et de nos fautes. Certes, nous sommes impuissants contre la mort et les infirmités de l'âge, nous ne pouvons éviter le stupide accident qui nous menace à chaque instant et que l'on ne saurait prévoir; ces phénomènes relèvent de la Loi que nous subissons tous et à laquelle nul ne peut se soustraire. Mais, par contre, nous avons, dans une certaine mesure, le pouvoir de dissiper les ombres qui, du fond de l'horizon où elles s'amoncellent, obscurcissent la route par laquelle, péniblement, l'Humanité s'achemine vers son perfectionnement. Un peu plus de bon sens, de tolérance et d'esprit fraternel aideraient à rendre la vie plus agréable et plus belle si chacun de nous voulait bien faire un effort sur lui-même; nous réduirions ainsi considérablement la somme des peines dont nous souffrons ou

nous en atténuerions, en tout cas, sensiblement l'importance.

En effet, combien de maladies dont nous sommes atteints ne proviennent que de ce que nous nous éloignons trop des règles d'une existence simple et rationnelle. Nous dédaignons, pour des plaisirs factices qui ruinent notre organisme, les joies saines et naturelles que la vie offre cependant généreusement à ceux qui ont la sagesse de les apprécier. De même que l'on prend grand soin du moteur de sa voiture, alors que l'on n'accorde qu'une attention très modérée à celui qui fait mouvoir notre organisme, on consent volontiers, dans l'espoir d'un profit matériel — souvent illusoire — des sacrifices que l'on ne s'imposerait pas dans l'intérêt de sa santé. Prenons donc pour le maintien de notre bien-être physique les mêmes précautions dont nous nous entourons pour la sauvegarde de nos biens matériels; nous assurerons ainsi la réalisation de notre premier vœu : la Santé. Grâce à cette santé, objet de notre sollicitude, nous serons mieux armés contre les difficultés, sans cesse croissantes, de la lutte pour l'existence. L'inquiétude générale qui paralyse l'effort et annihile le courage aura moins de prise sur un organisme bien portant.

Nous subissons depuis plusieurs mois une crise profonde dont on peut dire que, de mémoire d'homme, on n'en connut aucune qui lui soit comparable. Les économistes et les sociologues échafaudent en vain thèses sur thèses, statistiques sur statistiques pour tenter d'en établir les causes et, partant, d'en circonscrire l'étendue. Hélas, les oracles ne sont pas d'accord. Hippocrate dit oui, Gallien dit non, et la maladie s'aggrave chaque jour, réclamant de nouvelles victimes.

Nous laisserons à de plus compétents que nous le soin de chercher les remèdes appropriés à cette triste situation mais, malgré notre manque de connaissances techniques sur ces matières, nous croyons bien ne pas nous tromper en attribuant, parmi les nombreuses causes de ce profond malaise économique, une place prépondérante au déséquilibre moral qui l'a précédé et qui ne peut naturellement que s'aggraver par répercussion, nous plaçant ainsi dans un cercle vicieux dont il faut sortir à tout prix. Les passions sont déchaînées, l'égoïsme ne connaît plus de bornes, un vent de folie souffle sur le monde : navire battu par la tempête dont le pilote serait ivre.

Les classes dirigeantes, ceux qu'il était convenu d'appeler l'élite, qui se devaient de donner le bon exemple et de guider les masses, ont rétabli le culte du veau d'or. Ils ont remis l'idole infâme sur son piédestal autour duquel ils entraînent la foule innombrable des inconscients dans une ronde infernale. Farandole exaltée qui déroule ses méandres en

tous sens, sans souci de l'abîme qu'elle côtoie et dans lequel elle va faire sombrer l'humanité. La saine gaieté a cédé la place à la licence des mœurs, l'esprit et l'éducation, méprisés, sont chassés par la bêtise et la muflerie s'appuyant sur l'argent.

Comment rendra-t-on au monde son équilibre ? Les gouvernements eux-mêmes en sont incapables, ils sont impuissants à nous assurer la paix mais ce n'est pas toujours de leur faute. Les citoyens sont plus attachés au maintien d'un état de choses qui couvre leurs turpitudes qu'aux réformes qui assureraient la sécurité de leur foyer et protégeraient la vie de leur progéniture.

Mais nous nous laissons entraîner à disserter sur un sujet qu'il n'est pas dans les usages de traiter dans notre « Bulletin » ; aussi bien ne l'avons-nous effleuré que pour inviter nos lecteurs et nos FF. à persévérer avec plus d'énergie et de foi que par le passé à donner l'exemple de la fermeté, de la loyauté et de la droiture. « Mens sana in corpore sano ». Aidons l'Humanité à sortir du marécage dans lequel elle s'enlise, montrons-lui le chemin qui monte vers les sommets. Sans doute les haies qui le bordent ont aussi des épines, on laisse des lambeaux de vêtements aux ronces des buissons, les pieds sont blessés par les pierres contre lesquelles on butte. Qu'importe ! La tête haute, contemplant l'azur, l'air pur pénétrant dans nos poumons, le cœur battant avec ardeur, le sang régénéré circulant avec une puissance toujours accrue, prenons allègrement la tête du cortège, entraînon nos semblables à la conquête d'une vie nouvelle. C'est en remettant en honneur les valeurs morales qui sont en baisse que le cours des valeurs matérielles se remettra à la hausse. C'est ainsi que nous aiderons à la réalisation de notre deuxième vœu : la Prospérité.

Avec la santé et la prospérité renaîtra le bonheur ou du moins la part que l'on en peut raisonnablement espérer. Le bonheur de l'Humanité n'étant que la somme des bonheurs individuels, chacun de nous, en s'appliquant avec sagesse à son propre perfectionnement, contribuera du même coup au bien de tous. C'est la qualité des pierres qui entrent dans la construction de l'édifice qui assure sa solidité et sa durée. Le bonheur que l'on va chercher parfois bien loin est souvent à portée de notre main et les peines que nous éprouvons sont fréquemment plus imaginaires que réelles. On souffre de ne pas avoir ce que l'on désire, plus encore que l'on ne jouit de ce que l'on possède. L'envie, en nous trompant sur la valeur des choses, nous prive de la possibilité de tirer de nos biens tous les avantages qu'ils comportent ; elle empoisonne la vie et aigrit les caractères. C'est l'envie qui, souvent, nous pousse

insidieusement à détruire notre propre bonheur en poursuivant la chimère de la convoitise.

Il est pourtant des joies simples, naturelles qui s'offrent d'elles-mêmes et à côté desquelles, hélas, le plus grand nombre d'entre nous passe sans les voir. Qui sait encore jouir d'un beau jour de printemps ? Qui sait goûter le charme délicieux d'une excursion dans un site nouveau ? Qui consacrerait quelques heures à la contemplation d'œuvres d'art ? Et pourtant ! Quelles jouissances sont encloses dans cette éternelle beauté mise à la portée de tout le monde, accessible aux humbles comme aux puissants, au pauvre comme au riche. Aujourd'hui, ce qui ne s'achète pas est méprisé. Parce que le prix n'est pas marqué en chiffres connus comme chez le marchand du coin, on ne sait plus découvrir le bon livre, ce compagnon à la fois silencieux et disert; la musique, synthèse harmonieuse de la nature, n'a de valeur qu'en rapport du prix et de la perfection d'un haut parleur.

Réduquons nos semblables, redonnons au bon sens la place dont le « bluff » l'a dépossédé et nous aiderons alors à réaliser notre troisième et dernier vœu : le Bonheur.

Voilà l'œuvre que les temps imposent au Fr.-Maçon.

Réformer les individus pour transformer les mœurs au nom de notre Idéal maçonnique de Fraternité et de Paix. Puisse 1932 nous donner la Force et la Sagesse nécessaires à l'accomplissement de cette œuvre de Beauté !

Genève, 31 décembre 1931.

John Mossaz.

---

### COMITÉ EXÉCUTIF DE L'A. M. I.

---

Par suite de difficultés imprévues, la session du Comité Exécutif qui devait se tenir à Toulouse, le 6 février 1932, aura lieu à la même date à Paris, à 9 heures 30, au siège de la Grande Loge de France, 8, rue Puteaux.

L'ordre du jour de cette session est très important, il comprend plusieurs projets et propositions à soumettre au Convent de septembre 1932.

---

## CANDIDATURES

AUX OBÉDIENCES MEMBRES DE L'A. M. I.

TT. III. et TT. CC. FF.,

J'ai la faveur de porter à votre connaissance que la Grande Loge de Bolivie m'a adressé, il y a quelque temps déjà, sa demande d'adhésion à notre Association. Sa candidature a reçu l'appui des Puissances maçonniques suivantes :

- Grande Loge du Chili (29 août 1931);
- Grand Orient de France (17 novembre 1931);
- Grand Orient de Belgique (10 décembre 1931).

Cette Grande Loge, fondée le 20 novembre 1929 et seule autorité maçonnique exerçant une juridiction en Bolivie, se compose actuellement de 8 Loges régulières dont 7 d'entre elles étaient placées précédemment sous l'Obédience de la Grande Loge du Chili qui leur a délivré, le 12 avril 1930, une charte constitutive les érigeant en Grande Loge indépendante et autonome. Son installation solennelle a eu lieu, le 24 juin dernier, par les soins de délégués de la Grande Loge du Chili. Elle pratique le rite écossais ancien et accepté dans toutes ses formes rituelles jusqu'au 3<sup>m</sup>e grade, elle déclare n'être placée sous aucune dépendance quelconque, n'être composée d'hommes et n'avoir pas de relations avec des Maçonneries mixtes ou féminines. Elle peut donc, selon l'article 5bis, n° 2, de nos Statuts, être considérée comme régulière.

Si aucune opposition n'est enregistrée par le Comité Exécutif dans un délai de 6 mois, la Grande Loge de Bolivie sera admise à titre provisoire (art. 6 de nos Statuts). Le Convent de 1932 se prononcera sur son admission définitive.

*Le Grand Chancelier :*

(s.) J. MOSSAZ.

## AVIS DE LA CHANCELLERIE

I. — *Bulletin.* — Malgré nos avis répétés à cette même place dans tous les numéros précédents, un trop grand nombre d'abonnés qui ont cependant accepté notre « Bulletin » toute l'année, n'ont pas tenu compte de notre appel de paiement et nous ont obligé à faire des frais importants pour leur adresser, sous pli fermé, une dernière réclamation. Nous remercions ceux qui se sont empressés de nous envoyer la

somme due mais nous sommes navrés que beaucoup d'autres — et ils sont nombreux — ayant reçu les trois numéros précédents sans nous signifier la dénonciation de leur abonnement, ne croient pas devoir en acquitter le montant et gardent un silence que nous ne savons comment interpréter. Nous leur expédions encore ce dernier numéro dans l'espoir que les lignes qui précèdent leur rappelleront leurs obligations mais à partir du prochain fascicule — le premier de la XI<sup>e</sup> année (1932) — ils cesseront de recevoir cette publication.

Nous comprenons que les difficultés de l'heure présente contraignent certains de nos amis à restreindre leurs dépenses, mais nous regrettons qu'ils ne se rendent pas compte qu'en procédant comme ils l'ont fait, ils augmentent les nôtres et nous entraînent à des pertes dont notre prochain numéro, en publiant le compte rendu financier de l'A. M. I. pour 1931, montrera l'importance.

II. — *Annuaire*. — L'Annuaire de la Franc-Maçonnerie universelle, édition de 1932, va sortir de presse très prochainement.

Cet ouvrage, préparé avec le plus grand soin et d'après les documents officiels les plus récents, contient la nomenclature de toutes les Grandes Loges du monde avec leur adresse et la désignation des principaux Dignitaires ainsi que la liste et les adresses des Loges placées sous leur juridiction.

C'est incontestablement la source de documentation et de renseignements la plus complète que l'on connaisse sur la Franc-Maçonnerie universelle.

Imprimé en quatre langues (français, anglais, allemand et espagnol) et d'un format pratique (10 × 15 cm., 500 pages environ), cet Annuaire est indispensable aux VV. et Secrétaires des Loges ainsi qu'aux FF. qui sont appelés à voyager ou qui désirent se créer des relations maçonniques dans divers pays.

Le prix de souscription est de : 5.— frs. suisses à faire parvenir avec la commande à la Chancellerie de l'A. M. I., Case Stand 138, Genève, par chèque, chèque postal (N<sup>o</sup> I 3510), ou mandat postal (timbres-poste exclus). Une réduction de 10 % pour 10 exemplaires et de 20 % à partir de 50 exemplaires sera accordée aux Loges qui grouperont leurs commandes. Les souscriptions particulières de FF. devront être accompagnées de la mention de la Loge à laquelle ils appartiennent.

III. — *Compte rendu du Convent de Bruxelles*. — Le Compte rendu du Convent est sorti de presse au mois de novembre dernier. Cette publication (format de notre « Bulletin ») contient 151 pages de texte et 4 illustrations. Son prix

est de frs. suisses 2,50 (voir avis n° IV). Il donne *in extenso* le compte rendu des travaux du Convent de Bruxelles en septembre 1930 ainsi que celui des toasts et discours, prononcés au cours des cérémonies et banquets qui ont eu lieu à cette occasion. On y trouvera avec plaisir les portraits des TT. Ill. FF. Arthur Groussier, président du Comité Consultatif, sortant de charge, et Raoul Engel, président du Convent, de même qu'une vue du Temple de la rue du Persil pendant une séance du Convent et une autre du grand banquet de clôture, au Temple de la rue de Laeken.

Les comptes rendus de nos Convents constituent des documents historiques du plus haut intérêt.

IV. — *Publications.* — Les publications suivantes sont en vente à la Chancellerie :

1. ED. QUARTIER-LA-TENTE: « Deux Siècles de Franc-Maçonnerie », 233 pages avec illustrations, en anglais (édition française épuisée). Prix .....	3.— frs. suisses
2. Compte rendu <i>in extenso</i> du Convent de 1921 (Fondation de l'A.M.I.) .....	3.— » »
3. Compte rendu <i>in extenso</i> du Convent de 1923 .....	3.— » »
4. Compte rendu <i>in extenso</i> du Convent de 1927 .....	2,50 » »
5. Compte rendu <i>in extenso</i> du Convent de 1930 à Bruxelles .....	2,50 » »
6. Codes maçonniques en couleurs anglais et allemands; (édition française épuisée) .....	2,50 » »
7. Codes maçonniques en noir, édition française .....	2.— » »
*8. ED. PLANTAGENET: Causeries Initiatiques pour le Travail en Loge d'Apprenti. ....	2.— » »
*9. ED. PLANTAGENET: Causeries Initiatiques pour le Travail en Chambre de Compagnons .....	2.— » »
*10. ED. PLANTAGENET: Causeries Initiatiques pour le Travail en Ch. du Mil. ....	2.— » »
11. H.-J. BOLLE: Le Temple, Ordre initiatique du Moyen Age .....	0,75 » »
*12. ALBERT LANTOINE: Histoire de la Franc-Maçonnerie française .....	7.— » »
*13. ALBERT LANTOINE: Histoire du Rite Ecosais ancien et accepté .....	8.— » »

\* Les frais de port pour ces livres sont à la charge de l'acheteur.

Ces différents imprimés ne sont livrés que sur justification des titres maçonniques.

N. B. — La librairie V. Gloton, à Paris (voir aux annonces) est dépositaire pour la France et les Colonies des ouvrages indiqués aux numéros 1 à 7, payables à raison de 5.— frs. français pour 1.— fr. suisse. Elle reçoit également les abonnements au Bulletin.

EDITIONS MAÇONNIQUES DE LA RESP. LOGE « LA PARFAITE INTELLIGENCE ET L'ÉTOILE RÉUNIES », à l'Or. de Liège :

<i>Abrégé de l'histoire de la R. L. La Parf. Int. et l'Et. Réun. à l'Or. de Liège (5770-5925)</i> par le F. DEBRUGE .....	2 frs. belges
<i>Le Pantheisticon de Toland (1720). Traduction du texte latin par les FF. H. WELSH et H. DUBOIS .....</i>	5 frs. belges
<i>Un effort vers la Tradition, vers l'Unité, vers l'Idéal. (symbole du G. A. de l'U.) .....</i>	5 frs. belges
<i>Rédition des Entretiens maç. de Lessing (première édition française des 3 premiers entretiens maç. de Lessing) — traduction et édition des 4<sup>e</sup> et 5<sup>e</sup> entretiens, avec préface.</i>	5 frs. belges

S'adresser pour l'envoi de ces brochures à M. Gegentilien, 172, Bd. d'Avroy, Liège, mais virer la somme correspondante au compte chèque postal n° 1294.55 Liège, Belgique, de M. Léon Deffet.

N. B. — La Grande Chancellerie se chargera volontiers, pour être agréable aux lecteurs du « Bulletin », de transmettre les commandes.

V. — *Publicité.* — Nous attirons l'attention de nos FF. commerçants, industriels, hôteliers, etc., sur l'efficacité de la publicité faite dans notre Bulletin.

Voici le tarif de ces annonces :

Par insertion :

1/8 de page .....	10.— frs. suisses.
1/4 de page .....	20.— » »
1/2 page .....	40.— » »
1 page .....	80.— » »

Pour deux ou trois insertions, réduction de 20 %.

Pour quatre insertions, réduction de 25 %.

Si le nombre des annonces le permet, une réduction de prix sera faite sur le tarif ci-dessus.

## ERRATUM

---

Dans notre compte rendu du Convent de Bruxelles (page 146) les toasts à la Maçonnerie, à l'A. M. I. et à la Maçonnerie universelle sont attribués par erreur au Fr. II<sup>e</sup> Surveillant alors qu'ils ont été prononcés par le Vén. M., notre T. C. Fr. Debruge. En outre, le premier de ces toasts s'adresse à la Maçonnerie « belge ».

Ce lapsus, bien que n'ayant qu'une importance relative, doit être signalé, tant pour sa valeur historique que par souci de la vérité.

---

## ADRESSES A RETENIR

---

Siège et bureaux de la Chancellerie : 61bis, rue de Lyon, Genève.

Adresse pour la correspondance : Case postale : Stand 138, Genève.

Adresse télégraphique : Amitente, Genève.

Chèques postaux N<sup>o</sup> L3510.

---

## ELECTIONS DE DIGNITAIRES

---

### *Grand Orient de France :*

Grands Officiers élus pour 1931-32 au Conseil de l'Ordre :

FF. Arthur Groussier, Président.

Dupré et Gauthier, Vice-Présidents.

Delaunay et Daltroff, Secrétaires.

Melet, Trésorier.

Bernardin, Garde des Sceaux.

Adresser la correspondance au Fr. Justin Terrade, chef du Secrétariat, Hôtel du Grand Orient, 16, rue Cadet, Paris 9<sup>e</sup>.

### *Grand Orient de Grèce :*

Grands Officiers élus le 28 décembre 1931 pour la période de 1932-1934 :

Grand Maître : Demetre Pappoulis, membre de l'Académie, professeur de Droit à l'Université d'Athènes.

Grand Maître adjoint : Dr. Philotas Pappageorges,  
conseiller d'Etat.

Grand Secrétaire : Basile Krimbas, professeur à l'Ecole  
Supérieure d'Agriculture.

Grand Trésorier : Andreas Papadimitriou, inspecteur  
général de la Banque de Grèce.

Le T. III. Fr. Miltiade Pouris, G. M. sortant de charge, a  
été appelé aux fonctions de G. Cap. des Gardes.

*Grande Loge de France :*

Grand Maître, Président : Jacques Maréchal.

G. M. Adj. : Antonio Coen, Léon Gross.

Grand Secrétaire gén. : Auguste Viet.

Grand Trésorier : Eugène Busson.

Chef du Secrétariat : François Collaveri, rue Puteaux 8,  
Paris 17<sup>e</sup>.

*Grande Loge de Bulgarie :*

Grand Maître : Petr Midileff.

I<sup>er</sup> G. M. adj. : Constantin Stanicheff.

II<sup>e</sup> G. M. adj. : Dimitr Michailoff.

Grand Secrétaire : Stoyan Kolédaroff.

Grand Trésorier : Kroum Moutafoff.

## Revue Maçonnique

---

Les informations qui paraissent sous cette rubrique n'ont d'autre but que de renseigner nos lecteurs sur les faits intéressants de la vie maçonnique internationale.

L'A. M. I. n'assume aucune part de responsabilité dans la publication de ces articles.

---

### FRANC-MAÇONNERIE UNIVERSELLE

La Maçonnerie est dite universelle parce qu'elle est pratiquée dans tous les pays du monde. Cependant, pour des raisons qui sont parfois justifiées mais qui, souvent, ne sont pas fondées, le véritable amour fraternel et les relations maçonniques entre les pouvoirs dirigeants de tous les pays n'existent pas parmi leurs membres.

Les Puissances maçonniques sont toutes engagées, selon leur forme propre, par la création et le développement de l'amour fraternel entre leurs membres, sur la voie commune du progrès de l'Humanité. Mais c'est plutôt une action individuelle et comme une sorte de bienveillance envers les personnes. Cela se pratique en famille et ne va pas plus loin; il n'y a pas d'unité d'effort et l'on a très peu fait pour rapprocher les anneaux séparés de cette chaîne qui encercle le globe.

Les moyens de communications modernes et la facilité des voyages mettent les nations en contact plus étroit les unes avec les autres, renversant peu à peu les barrières des préjugés et de la méfiance qui séparent les peuples de la terre. Les FF.-MM. clairvoyants voient l'œuvre immense qui pourrait être accomplie si la Fr.-Maçonnerie arrivait à unir solidement tous les groupements de chaque pays dans la lutte contre l'ignorance, l'intolérance, la superstition et l'erreur, sans nécessairement unir les organisations. Ils sont convaincus qu'un grand pas en avant serait fait vers la paix et l'harmonie si la Maçonnerie était universellement unie en pensée — comme elle est universellement répandue — en dépit de l'ancien concept, créé habilement par les sourdes et jésuitiques intrigues qui ont causé les divisions et contrecarré l'union de la Maçonnerie universelle, basé sur le sen-

timent des tribus sauvages que, parce que l'étranger est différent, il est l'ennemi.

L'une de ces personnalités maçonniques clairvoyantes qui a bien perçu cette grande possibilité d'union est le Souv. Grand Comm. de la Juridiction Sud des Etats-Unis du Rite Ecossais ancien et accepté, le T. Ill. Fr. John Cowles qui, inspiré par ce rêve, a fortement contribué à répandre le sentiment d'unité parmi les Maçons du monde. Dans ce but, il a rendu visite aux 31 autres Sup. Conseils afin de leur apporter un message d'amour fraternel et de vérité, message qui a trouvé un écho dans le cœur de tous les Francs-Maçons. La grandeur de l'œuvre qu'il a accomplie s'élèvera très haut à l'Orient au cours des années et le signalera comme l'une des grandes figures de la Maçonnerie après Albert Pike, ainsi qu'en témoigneront les futures générations de MM. car il aura introduit la paix et l'harmonie dans les rangs de la Maçonnerie mondiale. Ceux d'entre nous qui lisent le français, l'allemand et l'espagnol savent par la presse maçonnique le grand travail qu'il a accompli dans les différents pays d'Europe et spécialement en Espagne en visitant courageusement les Maçons espagnols incarcérés dans les prisons et où il constata qu'ils étaient traités humainement. Son œuvre est semblable à celle que la Société des Philalèthes a résolu d'entreprendre, c'est-à-dire de réunir les principaux écrivains maçonniques de tous les pays qui, lorsqu'ils se connaîtront mieux les uns les autres, proclameront la nécessité d'une unité de pensée — dans la diversité des organisations — réalisant en son temps le rêve de Tennyson : la Fédération du monde.

Le Fr. Cowles a énoncé, entre autres, une pensée qui est digne d'être prise en bonne note par tout écrivain maçonnique : « Il est temps, actuellement — dit-il — pour les FF.-MM. du monde entier, de considérer les similitudes de leurs Maçonneries plutôt que leurs différences ». Venant d'un ancien G. M. du Kentucky qui a probablement vu pratiquer les trois grades dans plus de pays divers et de plus de façons différentes qu'aucun autre homme, cet appel a une portée considérable.

Les « Compagnons » de la Société des Philalèthes sont aussi fiers de leur organisation que ceux de la Royal Society de la leur : toutes deux recherchent la Vérité, mais par des méthodes et sur des plans différents. Notre Société n'a ni credo, ni dogme, et tout ce qu'expose l'auteur de cet article n'engage en aucune façon le groupement, ce sont des idées personnelles tirées de son expérience. Les Philalèthes, qui habitent diverses contrées du monde, cherchent par tous les moyens à réaliser pratiquement le sentiment que les Ma-

çons de tous pays sont frères et doivent travailler ensemble — comme des frères unis — à « faire pour le mieux et à s'entendre le mieux possible ».

Cela nous conduira un jour à reconnaître que les diverses nations sont autonomes, qu'il en est de même de leur Maçonnerie et qu'elle a le droit de se gouverner elle-même sans l'intervention d'aucun pouvoir étranger mais que ces diverses Maçonneries doivent se liguer ensemble en une phalange unie de puissances autonomes contre l'ennemi commun.

Lorsque ce sentiment prendra une forme concrète, ainsi que cela ne peut manquer d'arriver, en dépit des jalousies mesquines de personnalités lilliputiennes, marionnettes dont les cordons sont peut-être tirés par ceux qui doivent obéissance à l'ennemi, nous verrons alors une aube nouvelle luire pour la Fr.-Maçonnerie. C'est parce que nous n'étions pas unis dans notre pays que les Chevaliers de Colomb, avec un cinquième de l'effectif des Maçons, entrèrent en conflit avec la A. E. F. dans la guerre mondiale. C'est par suite de la lutte absurde entre la Maçonnerie anglo-saxonne et la Maçonnerie latine, entretenue par nos adversaires, que la Fr.-Maçonnerie est tombée tellement au-dessous de son idéal et c'est peut-être une des raisons du drainage de l'or d'Angleterre en France.

Tous les Maçons du monde doivent s'unir, du moins en pensée. Leurs bases principales sont les mêmes, leurs différences rituelles sont sans importance. Cela apparaîtra clairement lorsque nous publierons les articles de nos Compagnons de divers pays. Ma Grande Loge de California dit que notre principe fondamental est « l'Amour fraternel, la Bienfaisance et la Vérité ». Il n'est pas une Grande Loge au monde qui ne dise la même chose. Il n'y a pas de différence, que la Bible soit sur l'autel, au centre de la Loge, — comme aux Etats-Unis, — ou sur un piédestal, en face du Maître, à l'orient, — comme en Grande-Bretagne, — ou que ce soit le livre des Constitutions — comme ce fut le cas en Angleterre jusqu'en 1760 — ou encore le livre des Constitutions gardé par l'épée de l'Expert, — comme cela se fait dans quelques Loges de l'Europe continentale.

Cela m'est indifférent, en tant que Maçon, qu'une Grande Loge ou un Grand Orient accepte le G. A. de l'U. comme un symbole ainsi que nous le comprenons en Amérique, quelques Loges étant assez contradictoires pour affirmer qu'il doit être considéré comme le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob. Ce ne sont là que des points artificieux de division lancés par les agents de l'ennemi.

La question principale est la suivante : Les Grandes Loges d'autres pays reconnaissent-elles et pratiquent-elles les

3 grands principes de la Fr.-Maçonnerie : l'Amour fraternel, la Bienfaisance et la Vérité ? Leurs candidats sont-ils des « hommes bons et loyaux, des hommes d'honneur et de probité » ? ainsi que l'art. 1<sup>er</sup> (« Concernant Dieu et la Religion ») des Constitutions d'Anderson l'exige ? Toute la jurisprudence maçonnique est basée sur cette Constitution et d'autres de même teneur, comme on peut le voir dans le premier exposé de la Jurisprudence maçonnique de Mackey qui en fait les bases de notre loi écrite, de même que les Landmarks sont celles de notre loi orale.

La croyance religieuse de ces candidats n'est point de mon ressort, du moment que ce sont des « hommes bons et loyaux, des hommes de probité et d'honneur », comme notre loi maçonnique le spécifie. Les Grandes Loges chrétiennes de Prusse qui n'acceptent que les chrétiens trinitaires violent donc la loi que j'expose dans cet article et ne peuvent être tenues comme réellement maçonniques. Pourtant, si c'est là leur conviction et qu'elles désirent s'organiser sur ces bases, libre à elles de le faire mais alors qu'elles renoncent à s'appeler maçonniques. Elles violent la loi maçonnique plus que le Grand Orient de France, proscrit cependant, qui ne demande pas à ses candidats quelle est leur croyance religieuse, ni même s'ils en ont une.

Nous devons être tolérants envers les opinions d'autrui. Nous ne pouvons pas dire à une autre Grande Loge : « Vous devez faire ceci ou cela, croire de telle façon, sinon nous ne vous reconnaitrons pas ». On nous répondra : « Bien, qu'importe ? » et l'on continuera son chemin en nous laissant dans une situation ridicule.

Nous devons trouver un commun terrain d'entente. Depuis trop longtemps nous sommes divisés par l'ennemi dont la devise « *divide et impere* » est bien connue.

Nous en avons constaté les mauvais résultats, pourquoi ne rechercherions-nous pas les similitudes dans notre Maçonnerie fraternelle plutôt que les différences ?

Qu'un Maçon américain, en visite dans une Loge anglaise, assiste à une augmentation de grade selon l'un des cinq ou six rituels (ou « travaux » comme on dit en Angleterre) il constatera des différences telles qu'il aura d'abord de la peine à s'y retrouver. Ces caractères spéciaux ne sont que la conséquence de l'Union de 1813 alors que nous, en Amérique, nous avons conservé l'ancien rituel. Cependant, le visiteur reconnaîtra les similitudes et comprendra que c'est bien de la Maçonnerie. Voilà l'attitude que nous devons adopter et nous nous rendrons compte que *c'est bien* de la Maçonnerie que nos FF. pratiquent d'un bout du monde à l'autre. Nous unissons alors, en esprit, la Maçonnerie qui est actuelle-

ment dispersée sur la terre et nous constaterons, — ce que l'on nous apprend dans la Loge — que nous avons vraiment « des FF. sous tous les climats ».

CYRUS FIELD WILLARD, F. P. S.,  
*Secretary of the Philaethes Society.*

---

**UNE OPINION DU T.: Ill.: F.: JOHN H. COWLES, 33e**

*Souv. Gr. Comm. de la Juridiction Sud des Etats-Unis  
du Rite Ecossais.*

« Plus je me rends compte du terrible handicap et des difficultés que nos FF. latins ont à surmonter, plus étonnant et plus merveilleux m'apparaît ce qu'ils accomplissent. »

(J. H. COWLES, *Voyages*, New Age, p. 239.)

---

**LE DOUBLE ASPECT DE LA FRANC-MAÇONNERIE  
ALLEMANDE**

L'article que nous avons publié dans le N° 36 du « Bulletin » (janvier-mars 1931) semble avoir suscité quelque intérêt à en juger par le nombre de revues maçonniques qui l'ont mentionné ou même reproduit *in extenso*.

La crise que traverse actuellement la Franc-Maçonnerie allemande est d'ailleurs d'une importance telle que nulle puissance maçonnique n'a plus le droit de l'ignorer ou de demeurer indifférente. Car il se joue en ce moment une partie qui peut être décisive pour l'avenir de la Franc-Maçonnerie de l'Allemagne et pour celui de notre universalité. Une scission de plus en plus profonde se dessine chez nos FF. allemands : d'une part, une tendance très prononcée à l'anti-sémitisme et au nationalisme — à telle enseigne que l'on peut se demander si telle Obédience allemande est encore en droit de se dire maçonnique —, et d'autre part, par réaction, un retour aux principes humanitaires traditionnels de la Franc-Maçonnerie.

Il semble que l'intérêt pour les choses d'Europe grandit sensiblement dans la Franc-Maçonnerie des Etats-Unis d'Amérique. C'est un phénomène dont nous avons tout lieu de nous réjouir, car il est d'un heureux présage pour la réalisation de l'universalité maçonnique à laquelle tous nous tendons, de quelque côté de l'Atlantique que nous vivions. Ainsi,

dans le courant de l'année 1931, plusieurs articles fort intéressants ont paru dans le « Masonic Digest » de Los Angeles, traitant de questions européennes.

Le F. Arthur Schramm, président du Club maçonnique allemand de Californie, y a publié un article documenté sur le développement historique de la Franc-Maçonnerie en Allemagne et sur l'état et l'esprit de ses diverses Obédiences. Parlant de la Grande Loge Symbolique d'Allemagne, il s'élève contre la procédure suivie dans sa création et conclut par ces mots : « Nous autres FF.-MM. américains ne pouvons manquer de sympathiser avec les vieilles GG. LL. d'Allemagne dans leur attitude d'aversion à l'égard de la création d'une nouvelle Obédience parmi elles; il y a une violation flagrante des traditions de notre Ordre à constituer des Loges bleues dans un pays possédant assez de GG. LL. pour suffire à tous les besoins ».

Nous tâcherons par la suite de montrer que, bien qu'il y eût en 1930 neuf Obédiences en Allemagne, elles étaient en fait loin de « suffire à tous les besoins ». Une partie des FF. qui constituèrent les Loges de la nouvelle Obédience avaient quitté leurs Ateliers et leur G. L. parce qu'ils n'étaient pas disposés à en suivre l'évolution dans la voie de l'intolérance politique et religieuse; ils ne pouvaient donc pas s'adresser à ces mêmes Obédiences. En vérité, les neuf GG. LL. allemandes ne suffisaient pas aux besoins qui, en 1930, se faisaient sentir dans la Franc-Maçonnerie allemande.

A la suite de l'article du F. Schramm (qui n'avait pas caché l'intransigeance des GG. LL. prussiennes sur le terrain religieux), le F. Cyrus Field Willard publia dans le « Masonic Digest » un exposé du droit maçonnique dans la question religieuse. Fondé sur le célèbre passage des Constitutions d'Anderson, dans lequel il est dit que le Franc-Maçon n'est tenu qu'à cette seule religion « sur laquelle tous les hommes sont d'accord et qui consiste à être hommes bons et sincères, d'honneur et de probité... », l'auteur conclut par ces paroles très graves :

« Comment la G. L. de Californie peut-elle reconnaître comme régulière une organisation qui s'intitulerait Grande Loge et qui violerait cet article ? Comment peut-elle reconnaître une G. L. qui exclut les Juifs, les Mahométans, les Bouddhistes, les Hindous ou les Persans que la G. L. d'Angleterre admet ? Si elle ne veut pas violer sa propre loi maçonnique, ne devrait-elle pas cesser de reconnaître les GG. LL. chrétiennes allemandes qui refusent d'admettre « des hommes bons et sincères », si ceux-ci ne croient pas à la trinité chrétienne ? — Je soutiens que ces GG. LL. chrétiennes, en refusant d'admettre des hommes de toutes les religions,

violent les principes fondamentaux de la Maçonnerie et ne devraient être reconnues par aucune des Obédiences maçonniques. Leur cas est plus grave que celui du Grand Orient de France qui ne demande à personne à quelle religion il appartient. Ou nous devrions reconnaître le G. O. de France, ou bien cesser toute relation avec les GG. LL. chrétiennes allemandes.»

Il faut hautement féliciter de cette déclaration courageuse le F. Willard qui place la vérité et la pureté de notre doctrine au-dessus des opportunistes.

Dans un autre numéro du « Masonic Digest », ce même écrivain publie une traduction de notre article paru dans le N° 36 du « Bulletin de l'A. M. I. » qu'il fait suivre d'un bref commentaire témoignant de la juste compréhension qu'il a de la situation actuelle de la F.-M. allemande.

De son côté, le F. Schramm a tenu à répondre à l'exposé du F. Willard et à notre article; il a repris quelques-uns de nos arguments, peu convaincu qu'il est de leur justesse. A notre tour, nous aimerions à reprendre ce sujet, grave et captivant à la fois, non pas tant pour nous engager dans une controverse que pour verser aux débats quelques documents propres à corroborer l'affirmation que nous tenions au début du présent article : à savoir qu'une scission de plus en plus nette apparaît chez nos FF. allemands et que, si d'une part la G. L. Symbolique d'Allemagne rallie toujours davantage la sympathie des FF.-MM. sincèrement épris de l'universalité de notre Ordre, les autres GG. LL. allemandes, *y compris celles qui se disent humanitaires*, sont bel et bien en train de se les aliéner dans une mesure non moins grande.

D'ailleurs, si nous prenons prétexte de l'échange de vues qui a eu lieu dans le « Masonic Digest » entre les FF. Schramm et Willard pour dire à notre tour notre opinion, nous savons fort bien que cette controverse ne se limite pas au journal californien; en vérité, elle se mène un peu partout. Le monde maçonnique a les yeux tournés vers l'Allemagne; la cause en est la création de cette G. L. Symbolique d'Allemagne si âprement combattue dans son propre pays; elle a jeté l'émoi et l'effervescence dans maint milieu maçonnique. Le F. Schramm le regrette fort pour sa part: « Il est extrêmement malheureux, écrit-il, que justement maintenant (c'est-à-dire à une époque où la Franc-Maçonnerie allemande souffre d'un manque d'union et où la confusion augmente sans cesse) de nouveaux ennuis aient été apportés dans l'Ordre par l'intrusion de la G. L. Symbolique d'Allemagne ». — Nous croyons au contraire que cette « intrusion » est, en dépit des troubles qu'elle apporte, un grand bienfait; d'une part, elle permet à un grand nombre de FF.-MM. de haute valeur de

jouer le rôle de premier plan qu'ils méritent, alors que dans le cadre des anciennes GG. LL. ils étaient étouffés et paralysés en raison de leurs opinions libérales, — d'autre part, *elle nous a ouvert les yeux sur les Obédiences allemandes qui s'engagent sur une voie que nul Maçon éclairé ne saurait plus dire maçonnique.*

\*  
\*\*

Il est trois points principaux sur lesquels nous voudrions présenter des faits précis et des documents incontestables à ceux de nos lecteurs qui sont soucieux d'être informés sur l'évolution de la Franc-Maçonnerie allemande : 1° son exclusivisme religieux et sa tendance nettement chrétienne; 2° son aversion pour les relations internationales et 3° son nationalisme, exacerbé sans doute (mais cela ne devrait pas être une raison suffisante) par les attaques que Ludendorff et d'autres énergumènes dirigent contre elle. Cela sera en même temps notre réponse au F. Schramm qui, dans son dernier article du « Masonic Digest », se demande « sur quoi se fonde la F. K. Sandre pour dire que la Franc-Maçonnerie allemande ne veut rien avoir de commun avec la Maçonnerie étrangère ».

\*  
\*\*

### 1° *L'exclusivisme religieux de la F.-M. allemande.*

Ce point ne saurait d'ailleurs être contesté par qui que ce soit. Si le F. Schramm, d'une part, reconnaît que « les trois GG. LL. chrétiennes et spécialement la G. L. des FF.-MM. d'Allemagne peuvent porter leur exigence de la croyance en la trinité chrétienne à un point extrême selon nous et non conforme à nos conceptions des lois fondamentales de la Maçonnerie », il ne voit cependant pas dans ce fait une raison de les excommunier, ainsi que le fait le F. Willard. Il en appelle à l'indulgence de ses FF. qu'il invite à prendre en considération « l'agitation actuelle du système social en Europe ». Parce qu'il considère la situation présente de la F.-M. allemande comme passagère, il voudrait que l'on s'abstint de prendre quelque mesure décisive. Pour notre part, nous ne croyons pas que l'espoir (que nous partageons d'ailleurs) en un avenir meilleur doive nous empêcher de tirer les conclusions que les circonstances imposent aujourd'hui; nous n'avons pas l'indulgence du F. Schramm, car si pour toute autre organisation l'influence exercée par la situation politique peut constituer une circonstance très atténuante, il n'en est pas de même à l'égard de la F.-M.: son devoir — mieux

encore, une de ses raisons d'être — réside précisément dans cette sérénité qui la porte à se tenir au-dessus des préoccupations contingentes du monde profane. La Maçonnerie faillit gravement à sa loi, lorsqu'elle laisse pénétrer dans le temple l'esprit du monde, ses ambitions, ses erreurs et ses luttes.

Il n'est pas besoin, semble-t-il, d'insister sur l'attitude de la G. L. Nationale des FF.-MM. d'Allemagne (Grosse Landesloge der Freimaurer von Deutschland) qui, en se qualifiant elle-même d'« Ordre germano-chrétien » dit clairement ce qu'elle pense de l'universalité de la Franc-Maçonnerie et des Constitutions d'Anderson. C'est ainsi que dans la « Zirkelkorrespondenz » (dont *tous* les articles sont soumis à la censure du directoire de l'Ordre) du 5 mars 1927 nous lisons à propos d'un livre du F. Schenkel sur la nature religieuse de la F.-M. la déclaration suivante :

« Parlant de l'idéal humanitaire de la F.-M., l'auteur affirme que la G. L. Nationale reconnaît cet idéal comme étant l'essence des trois grades de St. Jean. *Mais cela est absolument faux.* Dans les Loges où tel est le cas, je n'y vois que la néfaste influence de l'étranger, le poison qui déjà s'infiltré chez nous et qui, un jour, doit faire périr les Allemands. »

Et le « Hamburger Logenblatt » (avril 1927) qui reproduit cette déclaration étonnante conclut très justement par ces termes : « Si la G. L. Nationale ne reconnaît pas même les aspirations humanitaires comme fondement des grades de St. Jean, qu'y a-t-il alors de maçonnique dans cette Obédience ? Pourquoi, dès lors, cet « Ordre » ne s'intitule-t-il pas simplement une secte chrétienne ? »

Dans la « Zirkelkorrespondenz » (1929, N° 17) nous trouvons une autre déclaration de ce genre :

« La G. L. Nationale est un Ordre chrétien qui cherche à éduquer ses membres dans l'esprit de ses doctrines traditionnelles. *Son but n'est pas d'ordre moral, mais d'ordre religieux.* C'est par ce but purement religieux qu'elle se distingue essentiellement des Loges maçonniques qui travaillent sur la base de ce qu'on a coutume d'appeler les « Anciennes Constitutions ». »

Cela est clair et ne demande pas de commentaires !

Mais la G. L. Nationale ne se borne pas à régler selon cet esprit sectaire ses propres affaires; elle cherche à influencer — et elle n'y réussit que trop — les autres Obédiences. C'est ainsi que le 4 avril 1928 elle a retiré à la G. L. « Zur Sonne » à Bayreuth (connue jusqu'à ces derniers temps pour son libéralisme) sa reconnaissance comme Loge juste et parfaite, parce qu'elle tolérait dans quelques-uns de ses Ateliers le Livre blanc à la place de la Bible; ce Livre blanc, marqué

du mot « Gott » (Dieu), était une ancienne tradition dans ces Loges. — Or, la G. L. de Bayreuth s'est inclinée; elle a interdit le Livre blanc et les Loges « hérétiques » se sont soumises; sur quoi, la G. L. Nationale a daigné retirer, le 27 mars 1929, son décret d'excommunication. (1)

Les autres GG. LL. prussiennes ne parlent pas différemment. La G. L. « Aux Trois Globes » (Grosse National-Mutterloge « Zu den drei Weltkugeln », Berlin) a publié en 1928 une brochure (2) pour protester, devant l'opinion publique, contre les attaques de Ludendorff; elle s'y efforce, presque à chaque page, de prouver sa nature purement allemande et chrétienne.

L'article 3 des principes fondamentaux de cette G. L., reproduits en tête de cet écrit, dit ceci : « *La G. L. reconnaît la doctrine et la vie du maître de Nazareth comme suprême révélation divine... Seuls des Chrétiens peuvent faire partie de notre alliance.* »

Parlant de nos symboles d'origine hébraïque, l'auteur de la brochure en explique la présence dans nos rituels par le fait qu'à l'époque de la constitution de la F.-M., le temple de Salomon était considéré comme le premier grand monument élevé à la gloire du Dieu unique. Par conséquent il ne faut pas y voir autre chose qu'une profession de foi monothéiste. Et si les FF.-MM. de 1717 avaient pu connaître Amenhotep IV, le premier monothéiste de l'histoire, « *ils eussent probablement expulsé du rituel le symbolisme du temple de Salomon et tout ce qui est emprunté à l'Ancien Testament pour le remplacer par le temple et le culte solaires de la résidence d'Écnaton à Tell-el-Amarna* ». (p. 40)

Voilà comment on fait de la critique historique, lorsque des messieurs ivres de puissance comme Ludendorff et Hitler vous talonnent ! Pour un pays qui s'est illustré dans l'orientalisme, ce n'est assurément pas glorieux.

L'auteur termine son chapitre sur l'attitude religieuse de son Obéissance par l'affirmation solennelle que voici (p. 42) :

« Nous assurons expressément que tout ce que la G. L. Mère Aux Trois Globes met dans le rituel et le symbolisme est très exclusivement religieux, patriotique et chrétien. Et le faite de son édifice doctrinal est d'essence purement chrétienne. »

Quant à la troisième G. L. chrétienne, la G. L. de Prusse, dite « A l'Amitié », chacun sait qu'elle a perdu la reconnaissance de l'Angleterre pour avoir inséré dans ses statuts une

(1) V. sur ce point: Hamburger Logenblatt, oct. 1929, p. 29.

(2) Ludendorff auf dem Kriegspfade gegen die deutsche Freimaurerei. — Berlin, 1928, 120 pages.

disposition interdisant la réception d'Israélites. Il est vrai qu'elle l'a retirée plus tard, mais pratiquement tout s'y passe comme si cette disposition était encore en vigueur.

Or, les GG. LL. humanitaires, après avoir protesté contre la nouvelle orientation de la G. L. Nationale des FF.-MM. d'Allemagne, sont peu à peu entraînées, en dépit de la lettre de leurs constitutions, dans le puissant sillage des trois GG. LL. chrétiennes qui, on se le rappelle, groupent plus des deux tiers des FF. allemands. On a vu comment la G. L. de Bayreuth s'est laissé intimider par la G. L. Nationale dans la question de la Bible. — La G. L. « Deutsche Bruderkette », d'autre part, a publié un discours de son G. M. (reproduit partiellement par le « Hamburger Logenblatt », mai 1927, p. 196 ss.) dont nous retenons le passage suivant :

« Le fondement religieux de la F.-M. allemande est indiscutable, car tous les Ateliers travaillent à la gloire du G. A. de l'U. et placent comme première grande lumière la Bible sur l'autel. Et cette lumière nous annonce par ses Evangiles le vrai esprit humanitaire tel qu'il est arrivé à son plus parfait épanouissement dans le christianisme. »

La G. L. Nationale de Saxe, dans un esprit qui doit faire la joie des Obédiences germano-chrétiennes, a de son côté l'intention de réformer son rituel en le débarrassant de tout le symbolisme emprunté à l'Ancien Testament; à sa place seront introduites des allégories purement germaniques<sup>(1)</sup>. Elle se révèle donc plus royaliste que le roi, — puisque jusqu'à présent les Obédiences chrétiennes n'ont tout de même pas encore songé à expurger cet affreux rituel juif qui blesse si cruellement les sentiments patriotiques de Ludendorff, Hitler et consorts.

Telle est l'évolution que suit actuellement la F.-M. allemande dans le domaine de la religion; on nous assure qu'elle est loin de s'arrêter. De quoi sera fait demain ? Nul ne le sait. Quelle autre voie est ouverte dès lors à ceux de nos FF. allemands qui ont à cœur les traditions libérales de notre alliance, sinon d'aller frapper aux portes de la G. L. Symbolique d'Allemagne ?

Dans un second article nous parlerons de l'évolution de la F.-M. allemande au point de vue national; cela nous permettra d'établir ensuite une très intéressante comparaison entre les neuf anciennes GG. LL. allemandes et la nouvelle Obédience, la G. L. Symbolique; là encore, nous nous fonderons sur des faits et des documents incontestables dont la

---

(1) « Die Alten Pflichten », oct. 1931, p. 2.

lecture et la méditation permettront à tout esprit non prévenu de décider lequel des deux courants de la Franc-Maçonnerie allemande se dirige vers cette vérité maçonnique qu'on nous a enseignée dans les temples.

(A suivre.)

K. SANDRE.

## INSTALLATION DE LA NOUVELLE GRANDE LOGE SYMBOLIQUE DU DANEMARK

Au cours de ces dernières années, un certain nombre de FF. danois furent admis personnellement, surtout grâce à la prévenance fraternelle de la Grande Loge de France et à celle de la Grande Loge Symbolique d'Allemagne, dans des Loges régulières; 15 Loges justes et parfaites furent formées par ces FF. (et quelques membres d'autres Loges régulières de la Grande-Bretagne et de l'Amérique). Le 15 novembre 1931, à 10 heures du matin, un Convent général de ces Loges eut lieu au Temple maçonnique, Smallegade 33, Or. de Copenhague.

Le Grand Maître de la Grande Loge de France, le T. Resp. Fr. Jacques Maréchal, empêché pour cause de santé d'assister lui-même à cette cérémonie, avait envoyé comme délégué spécial et comme représentant de sa Grande Loge le T. Ill. Fr. S. Neumann, délégué général pour les affaires étrangères. De plus, le T. Ill. Fr. Eugen Lennhoff, de Vienne, privé au dernier moment pour des circonstances urgentes d'y prendre part personnellement, avait adressé ses salutations très cordiales, exprimant son vif regret de ne pouvoir être présent; la Grande Loge de Vienne avait transmis officiellement ses salutations et ses vœux fraternels, de même que le Grand Orient de France et la Grande Loge norvégienne l'« Etoile Polaire ».

La compétence régulière du Convent fut déterminée en constatant, pour chaque cas, par confirmation expresse du représentant de la Grande Loge de France, que : 1° toutes les Loges présentes étaient composées exclusivement de Maçons réguliers, personnellement initiés; 2° que toutes les Loges étaient justes et parfaites et constituées régulièrement selon les Principes de la Maçonnerie en général et spécialement selon ceux du Rite Ecossais ancien et accepté; 3° que tous les représentants étaient en possession d'un pouvoir légitime de leurs Loges respectives en vue de l'installation d'une nouvelle Grande Loge au Danemark et que l'approbation, res-

pectivement la démission régulière des Grandes Loges maternelles, étaient données.

Le Convent constata qu'il n'existait aucune autre Grande Loge au Danemark travaillant selon les principes anciens et imprescriptibles de la Franc-Maçonnerie et sur la base des « Anciens Devoirs », comme il est prescrit dans les 8 principes fondamentaux établis par la Grande Loge d'Angleterre en date du 4 septembre 1929 et spécialement aucune Grande Loge travaillant au Rite Ecossais ancien et accepté conformément à la Déclaration de Lausanne du 22 septembre 1875. En tenant compte de ces considérations, le Convent résolut unanimement de se constituer comme Grande Loge souveraine et régulière de la Maçonnerie symbolique pour le Danemark et ses dépendances sous le nom de « Grande Loge du Danemark » de Francs-Maçons anciens et acceptés (Storlogen af Danmark). La régularité incontestable de cet acte fut affirmée par le représentant de la Grande Loge de France. Puis, la constitution, les statuts, armoiries, rituels, etc., furent approuvés et des Officiers furent nommés provisoirement jusqu'au prochain Convent ordinaire de la Grande Loge, qui aura lieu en mars 1932.

Après un déjeuner en commun, l'installation solennelle de la nouvelle Grande Loge eut lieu à 14 heures de l'après-midi selon les formes anciennes pratiquées dans la Franc-Maçonnerie anglaise. Le T. Resp. Fr. Max Müllertz fut installé comme Grand Maître, puis, comme Dép. Grand Maître, le T. C. Fr. C. Gunnerman et comme Grand Secrétaire, le Fr. Grundal Sjallung. Les représentants assistants des Loges étrangères ainsi que le Grand Maître de la Grande Loge de France furent nommés membres honoraires et reçurent la médaille de la Grande Loge pour services maçonniques (Ob Merita in Artem Regiam).

L'obligation vis-à-vis de la nouvelle Grande Loge prêtée par les représentants au nom des 15 Loges fondatrices, toutes ces Loges furent incorporées dans cette Obédience.

Après de nombreux discours, on procéda à la clôture solennelle des travaux et à 19 heures un banquet eut lieu à l'hôtel Phoenix où les vœux des FF. français, allemands, hollandais, anglais et autres furent prononcés.

---

## UNE LETTRE DE LA GRANDE LOGE DE HAMBOURG A ADOLF HITLER

Cette lettre, que nous traduisons de la « Hamburger Logenblatt » d'octobre a été adressée par le Grand Maître de la Grande Loge de Hambourg, le T. Ill. Fr. Brose, au chef des Nationalistes.

Nous pensons qu'après les articles de notre collaborateur K. Sandre, parus dans le « Bulletin » de l'A. M. I., nos lecteurs tireront eux-mêmes les conclusions qu'elle comporte.

(*Réd.*)

« Très Honoré Monsieur,

« J'ai lu dans différents quotidiens que les adhérents de votre Parti ont reçu l'ordre de se procurer les photographies des Francs-Maçons de leur localité et de transmettre celles-ci à la direction du Parti. Afin d'éviter que les membres de votre Association habitant Hambourg ne prennent la peine de se procurer ma photographie, je me fais un plaisir en tant que Grand-Maître de la Grande Loge de Hambourg, de mettre ma photo à votre disposition, ainsi que celle de l'immeuble dans lequel la Grande Loge de Hambourg tient ses assises.

« J'ai une trop haute opinion de votre Personnalité pour oser croire que c'est simplement pour servir votre propagande que vous prenez à votre compte les attaques dont la Franc-Maçonnerie allemande est l'objet et qui font que celle-ci est exclue de votre Parti.

« Sans aucun doute, vous êtes convaincu que les griefs élevés contre la Franc-Maçonnerie allemande sont, au moins, fondés en partie. Mais le fait de voir beaucoup d'hommes hautement dévoués à la chose publique occupant des situations de premier plan dans notre organisation ne vous a-t-il pas fait douter du crédit que l'on peut accorder à ces attaques ? J'ai peine à croire que votre Association, qui n'est guidée par aucun bas intérêt mais seulement par un idéal, puisse se prononcer sur la foi d'affirmations émanant d'accusateurs irresponsables; et je veux admettre que c'est seulement parce que la Maçonnerie s'est contentée jusqu'à présent de réfuter ces accusations sans demander que soient vérifiées — preuves en mains — vos affirmations, que vous n'avez pas cessé vos attaques.

« Afin de vous permettre de renforcer votre manière de voir — s'il y a lieu — je me déclare prêt à autoriser un homme de confiance désigné par vous et agréé par moi, à

jeter les yeux sur les archives de la Grande Loge de Hambourg.

« Au cas où il apparaîtrait au cours de cet examen que, depuis les 200 ans que la Grande Loge de Hambourg existe, elle ait à un moment quelconque eu des rapports, pris des mesures ou des décisions qui pourraient apparaître comme contraires à l'intérêt national, je m'engage à proposer immédiatement la dissolution de la Grande Loge de Hambourg et à abandonner toute relation avec l'Ordre des Francs-Maçons auquel j'ai adhéré alors que j'étais un homme mûr, par pur idéalisme, et auquel j'appartiens depuis plus de trente ans.

« Je suis convaincu que les autres Grands-Maitres qui appartiennent à la Fédération des Grandes Loges allemandes se rallieront, sans hésiter un seul instant, à ma proposition.

« Par le fait que je me mets à votre disposition, Très Honoré Monsieur, pour vérifier les accusations portées depuis un certain temps contre un grand nombre d'Allemands, j'espère servir non seulement la Paix intérieure parmi notre peuple, mais aussi mettre en garde votre Grand et Remarquable Parti contre l'insulte faite à des hommes fidèles à leur Nation dont le patriotisme, pour tous ceux qui les connaissent, est au-dessus de tout soupçon et dont l'honneur pourrait se trouver atteint.

« Espérant que vous accueillerez favorablement ma proposition, agréerez, etc... »

Signé : BROSE,

*Grand-Maitre de la Grande Loge de Hambourg.*

---

## GRANDE LOGE NATIONALE INDÉPENDANTE ET RÉGULIÈRE DE FRANCE

Le Bulletin de la Grande Loge de France publie la lettre suivante, adressée par le Fr. Dr. Gendron à son rédacteur en chef, notre T. C. Fr. A. Lantoine, qui la fait suivre de remarques assez sévères auxquelles nous serions fort intéressés de voir répliquer la Grande Loge « Nationale » de France. Nous nous sommes souvent demandé ce que l'on penserait dans le monde maçonnique anglais si une Maçonnerie continentale pratiquait le respect de la Territorialité de la même manière que la Grande Loge Unie d'Angleterre.

(Réd.)

« Bien cher Fr. Lantoine,

« Vénérable Maître de la R. L. « Anglaise 204 », je suis un lecteur assidu du Bulletin de la Grande Loge de France, et ce m'est chaque fois un plaisir nouveau de lire votre prose si pleine de bon sens et d'érudition maçonnique.

« Mais voilà la deuxième fois que je trouve dans vos écrits une charge contre la Grande Loge Nationale et Régulière pour la France et ses Colonies, à propos du titre qu'elle s'est choisi, et vous me paraissez dans la circonstance porter une critique imméritée.

« Lorsqu'en 1913, après que le Conseil de l'Ordre du Grand Orient, ayant violé sciemment sa Constitution, crut avoir le droit de casser un ordre du jour de la Loge « Anglaise 204 » pris en Tenue régulière le 7 janvier, disant : Qu'elle blâmait le Conseil de l'Ordre au sujet de la procédure qu'il avait cru devoir adopter et réservait son attitude pour l'avenir, ce T. Respectable Atelier, fier de son long passé, de la rectitude de ses travaux maçonniques chercha par quel moyen il pourrait continuer à travailler régulièrement sans dépendre de la juridiction du Grand Orient.

« Il entama d'abord des négociations avec la Grande Loge d'Angleterre, sa Mère fondatrice, pensant qu'il lui serait ainsi possible d'exister sans perdre les liens de fraternité qui l'unissaient aux autres Maçons de France.

« Mais en vertu d'un principe admis par la Grande Loge d'Angleterre qui se défend de créer et d'administrer des Loges dans les pays étrangers à l'Empire, la Loge Anglaise fut amenée à chercher une autre solution.

« Entrée en relation avec la Resp. Loge « Le Centre des Amis », qui se trouvait dans le même cas et dont le Vén. Maître était le Fr. de Ribeaucourt, il fut décidé que les deux Ateliers se constitueraient en Grande Loge avec la reconnaissance officielle de la Grande Loge d'Angleterre.

« Cette Grande Loge ainsi constituée prit le titre que vous critiquez si fort de

*Grande Loge Nationale Indépendante et Régulière, etc.*

« La suite des événements ne donna pas raison à ses fondateurs. Il fallut compter avec le sectarisme de la Grande Loge d'Angleterre et considérer comme irréguliers les FF. des Obédiences françaises.

« En vain les Officiers de la Loge « Anglaise 204 » firent tous leurs efforts, et cela surtout après la guerre, alors que la France victorieuse avait le droit de lever la tête et de parler un peu haut, jamais la Grande Loge Nationale Indépendante et Régulière ne put obtenir, sans rompre avec la Grande Loge d'Angleterre, la possibilité de fraterniser avec

les Loges françaises, alors, par exemple, que la Grande Loge Suisse Alpina jouissait de ce privilège.

« C'est la grande raison qui a fait dégénérer l'Obédience à laquelle vous reprochez son titre. Bien française au départ elle est devenue presque exclusivement anglo-saxonne, surtout après le départ de la Resp. Loge « Anglaise » qui crut devoir adopter la Constitution si libérale de la Grande Loge de France et se faire agréger par elle.

« Excusez-moi de cette mise au point que je crois juste de faire entendre. »

Dr. André GENDRON.

Je remercie le Vén. Fr. Dr. A. Gendron de sa communication qui fixe un point d'histoire maçonnique contemporaine. Je me permettrai toutefois de lui faire observer fraternellement que ma critique, concernant le titre de *Nationale* porté par cette Grande Loge, n'est pas « imméritée ».

Que cette épithète ait pu être justifiée lors de la création de cette Obédience, je n'en disconviens pas, mais si cette Obédience « bien française au départ est devenue presque exclusivement anglo-saxonne », elle devrait avoir la pudeur de biffer une appellation qui n'a plus sa raison d'être.

Qu'il lui suffise de s'appeler Grande Loge Indépendante et Régulière, c'est déjà un titre assez long. Bien que le mot « Indépendante » soit aussi faux que celui de « Nationale » (car il n'est plus permis d'ignorer sa dépendance vis-à-vis de la Grande Loge d'Angleterre), je suis personnellement trop partisan de la liberté en matière maçonnique pour m'offenser de son existence.

Mais en l'état actuel des choses, je trouve indigne pour des Francs-Maçons de se servir d'un pavillon de contrebande — dont le maintien ne peut avoir d'autre but que de tromper la Maçonnerie étrangère sur le visage véritable de leur Institution.

A. LANTOINE.

---

## LA PRESSE HOLLANDAISE ET LA FRANC-MAÇONNERIE

On se souvient sans doute que le Grand Orient des Pays-Bas avait invité les représentants de la presse à assister à une conférence au cours de laquelle des communications utiles à la Maçonnerie leur furent faites et où il leur fut loisible de poser les questions qui leur convenaient. Nous avons donné dans un précédent numéro un compte rendu de cette confé-

rence mais nous ignorions alors quels en avaient été les résultats. Nous savons aujourd'hui que cette visite a valu à nos FF. hollandais plus d'éloges que de critiques dans les chroniques que les 17 journaux représentés en ont faites pour leurs lecteurs. De la part des organes catholiques dont les délégués s'étaient réservé, avant de ne rien publier, de consulter les autorités ecclésiastiques, on a pu constater que, non convaincus, ils n'ont pas renoncé à leur opinion. Cela, nous en étions certains d'avance et nos FF. hollandais ne s'attendaient sans doute pas à ce que le catholicisme modifiât une attitude à laquelle il est trop intéressé. Cependant, ces messieurs ont reconnu que de nombreuses accusations dirigées contre la Fr.-Maçonnerie et particulièrement contre la Fr.-Maçonnerie hollandaise, ne se justifiaient pas ou n'étaient pas toujours vraies. Ils ont admis qu'il y a d'honnêtes gens parmi les Maçons et que ces honnêtes gens méritent l'estime de leurs concitoyens, mais ils regrettent que des hommes honnêtes et estimables persistent dans l'erreur, parce que — disent-ils — puisqu'ils voient faux, ils ne peuvent pas faire une œuvre qui ne soit pas fausse.

Les fidèles sont mis en garde comme auparavant contre la Fr.-Maçonnerie car malgré ses personnalités les plus respectables, l'Ordre n'est qu'une institution du mauvais esprit.

Le Fr. A.-E.-F. Junod, promoteur de cette conférence à la Presse, considère que le résultat obtenu, quoique modeste, a tout de même été heureux en ce sens qu'il a permis de démontrer aux gens de bonne foi la pureté de notre idéal qui est la base de notre force de résistance contre les attaques de nos adversaires.

J. Mz.

### PETITES NOUVELLES

*Allemagne.* — Les concessions excessives faites par les Grandes Loges allemandes au nationalisme hitlérien et aux partisans de Ludendorff font naître des protestations de la part de nombreux FF. que cette attitude humilie dans leur légitime fierté. La Loge « Beethoven zur ewigen Harmonie » de Bonn, sous l'Obédience de la Grande Loge « Zur Sonne » de Bayreuth, vient de publier, à ce propos, un « livre bleu » qui semble annoncer l'heure très proche d'un réveil de la conscience maçonnique allemande.

— Un certain nombre de FF.-MM. berlinois qui, à la suite de la déviation toujours plus accentuée de leurs Loges

et Grandes Loges de la ligne des principes humanitaires fondamentaux de la Maçonnerie, avaient démissionné de leurs Ateliers ou couvert les travaux, ont fondé, le 13 novembre, une nouvelle Loge sous le nom de « Post nubila Phoebus », à l'Or. de Berlin. Son agrégation sous l'Obéissance de la Grande Loge Symbolique d'Allemagne a été demandée et son installation aura lieu vraisemblablement en décembre dès que les formalités nécessaires auront été accomplies.

*Belgique.* — Une loge de langue flamande a été créée à Bruxelles sous le titre distinctif de « Balder ». Elle a sollicité son admission au sein du Grand Orient de Belgique.

*Chine.* — De Shanghai, il est parvenu à la Grande Loge de Vienne une requête lui demandant de donner la Lumière à une nouvelle Loge « Stella Orientis » qui, à titre provisoire d'abord, s'est fondée en cette ville. Ce nouvel Atelier est formé de FF.-MM. de l'Europe centrale (Autrichiens et Allemands) membres d'une Loge américaine de Shanghai, qui désirent travailler en langue allemande selon l'esprit de la Grande Loge de Vienne. Le droit de territorialité n'existe pas en Chine et ce pays compte déjà des Ateliers dépendant des Grandes Loges d'Angleterre, d'Ecosse, d'Irlande, de Massachusetts et des Iles Philippines.

*Espagne.* — Le siège de la Grande Loge Espagnole, à Barcelone, qui depuis quelques mois avait été transféré provisoirement à la Mendizabal 25, est maintenant définitivement établi à la Calle Zurbano n° 1. Adresser les correspondances à : Ateneo Humanidad, Calle Zurbano 1, Barcelone, Espagne.

*Etats-Unis.* — *In Memoriam.* — Nous apprenons avec regrets le passage à l'Or. éternel du T. Ill. Fr. Robert Ingham Clegg, Président de la Société des Philalèthes.

Ce Fr., né dans le Lancashire, en Angleterre, le 13 mai 1866, devint citoyen américain à Providence, Rhode Island, en 1891.

Ingénieur d'une culture étendue, il collabora à diverses grandes revues techniques et fut membre de plusieurs sociétés professionnelles et scientifiques.

Il fut initié à la Fr.-Maçonnerie par la Loge « Tyrian » n° 370 de Cleveland (Ohio), le 25 octobre 1905 et occupa, de 1909 à 1910, dans cet Atelier, le poste de Vén. M. Il résidait depuis quelques années à Chicago où il édita l'« Encyclopedia of Freemasonry », l'« History of Freemasonry », le « Symbolism » et la « Jurisprudence of Freemasonry », les célèbres

ouvrages de Mackey, revus et corrigés pour la Masonic History Company dont il était l'un des directeurs.

Ses titres maçonniques sont fort nombreux, tant dans la Maçonnerie symbolique que dans les Hauts Grades du Rite Ecossais de même que dans diverses autres organisations maçonniques ou de tendances similaires. C'était un Fr.-M. de grande valeur, ayant une profonde connaissance de tout ce qui se rapporte à notre Fraternité qu'il servit avec une conscience remarquable et un esprit très large.

Souffrant d'une maladie de cœur qui l'avait contraint à renoncer à son activité, il s'est paisiblement éteint, le 3 décembre dernier. Il laisse le souvenir d'un homme excellent, d'une nature d'élite, d'un ami sincère et d'un parfait Maçon.

(Réd.)

— La crise économique qui sévit aux Etats-Unis, comme ailleurs, a une répercussion sur l'effectif des Grandes Loges américaines. D'après une statistique récente, il y aurait une diminution totale de plus de 10.000 membres sur l'ensemble des Grandes Loges. C'est la première fois depuis des années que l'on enregistre un fait semblable.

*France.* — Le Congrès d'Histoire de la Fr.-Maçonnerie a remporté cette année un succès plus vif encore que les précédents. De nombreux FF. de tous les Oriens apportèrent le fruit de leurs études et le résultat de leurs recherches. Sous la présidence du Fr. Daltroff, le directeur de la revue l'« *Acacia* », le Congrès a adopté les bases de l'organisation définitive du Groupe d'Histoire de la Fr.-Maçonnerie. Le Congrès de 1932 aura à traiter la question suivante : Qu'est devenue la Fr.-Maçonnerie française entre 1791 et 1798 ?

— Il existe à Paris un groupement de lowtons fondé par l'initiative du Fr. Gaston Weil, Vén. d'Honn. de la Resp. Loge « *La Fraternité* », à l'Or. de Paris (Grande Loge de France) qui, sous le vocable de « *Fidelitas* », unit les fils et filles de Maçons des Ateliers français des deux Obédiences. Il a pour but de créer, au sein de la jeunesse maçonnique, des relations amicales tout en travaillant en commun à son propre perfectionnement intellectuel et moral. Nous avons entre les mains le Bulletin — polygraphié en attendant mieux — qui sert de trait d'union entre les membres et rend compte des travaux de ce groupement ainsi que de ses réunions récréatives. La rédaction témoigne d'un enthousiasme juvénile qui mérite toute la sympathie des aînés et, chose appréciable, montre que cette jeunesse sait allier la finesse d'esprit à une pointe de malice, en pratiquant la bonté et en cultivant l'amitié.

*Roumanie.* — Notre T. Ill. Fr. La Fontaine, prix Nobel de le Paix, et vice-président du Sénat belge, sortant en compagnie de sa femme d'une séance de l'Union interparlementaire à laquelle il avait pris part, fut victime d'une sauvage agression de la part des membres de la « Garde de fer ». Il fut injurié, battu et jeté par terre par des énergumènes; Madame La Fontaine, à son tour, fut insultée. Les tristes héros de la « Garde de fer » déclarèrent devant la police qu'ils avaient non seulement voulu frapper en lui le Fr.-Maçon mais aussi l'homme qui avait eu l'audace de prononcer, en Roumanie, un discours pacifiste.

Tristes temps, tristes mœurs !

*Suisse.* — Contrairement à une information donnée par quelques organes de la Presse maçonnique au sujet de la reconnaissance de la Grande Loge Symbolique d'Allemagne par la Grande Loge Suisse Alpina, cette question n'a pas été renvoyée à la prochaine assemblée par suite de l'opposition faite par les Grandes Loges allemandes, mais parce que l'assemblée des Vén. à laquelle la chose avait été soumise n'avait pas, d'après la Constitution, la compétence pour se prononcer. Il est exact que les Garants d'amitié des Grandes Loges allemandes qui ont conservé des relations avec la Grande Loge Suisse, ont fait une démarche collective pour attirer l'attention sur les conséquences qui résulteraient de cette reconnaissance, mais ces démarches ont eu un caractère tout à fait personnel. Il est non moins exact qu'un journal maçonnique allemand a émis, sur cette proposition, un avis de caractère comminatoire qui, s'il doit avoir une influence, se manifesterà sans doute dans le sens opposé à celui que désirait son auteur.

La reconnaissance de la Grande Loge Symbolique sera soumise à l'assemblée annuelle des délégués, au printemps 1932.

---

## LES LIVRES

A. GROUSSIER. — *Constitution du Grand Orient de France par la Grande Loge Nationale (1773)*. — Un vol. in-8° de 262 pages sur alfa, avec 23 gravures et fac-similés. V. Gloton, Paris 1931, 45 francs français.

Cet ouvrage qui n'est pas un livre d'histoire mais plutôt un recueil de documents historiques est d'un intérêt capital et nous félicitons l'auteur d'avoir, avec un soin qui apparaît

au lecteur le moins accoutumé aux explorations d'archives, coordonné et groupé dans ce volume des documents, essentiels pour l'histoire du Grand Orient de France, remontant à près de deux siècles.

Nous n'avons point les loisirs et non plus les compétences pour expertiser ces documents afin de savoir s'ils apportent une solution définitive à toutes les controverses qui se sont élevées autour des faits auxquels ils se réfèrent mais nous sommes certain que la publication intégrale de ces pièces sera dans les discussions un élément d'une valeur incontestable. Grâce à l'ouvrage du Fr. Groussier qui, modestement, ne se donne que comme l'auteur de la préface et ne s'accorde aucun mérite pour la présentation de ce volume, les FF.-MM. acquerront des connaissances certaines sur l'histoire de leur Ordre que l'on a trop souvent étayée sur des citations d'auteurs non contrôlées. Le Fr. Lantoine, en maintes circonstances, a montré la légèreté avec laquelle quelques écrivains maçonniques se sont laissés aller à combler, par l'imagination, les lacunes de leur documentation. Le Fr. Groussier ne donne que des textes authentiques et, par là, sa contribution à l'histoire est des plus précieuses; elle projette une bienfaisante lumière sur une foule de points qui, jusqu'ici, restaient obscurs.

J. Mz.

LETI JOSEPH. — *Charbonnerie et Maçonnerie dans le Réveil national italien*. Trad. de Louis Lachat. — Editions « Polyglotte », Paris, grand in-8°. 334 pages. Prix : 35 fr. français.

Cet ouvrage qui fut honoré, en 1928, du prix annuel de la Loge « Le Portique », est un exposé impartial autant que clair des péripéties de la lutte des Sociétés secrètes contre l'oppression en Italie. Tous les faits importants qui ont contribué au réveil national sont passés en revue, le rôle du Carbonarisme et de la Fr.-Maçonnerie y est décrit avec une grande netteté dépouillée de toute emphase. Nous n'avons pas les compétences nécessaires pour discuter le fond d'une œuvre semblable qui a pour sujet le pays même de l'auteur mais nous pouvons, d'après le soin que met le Fr. Leti à être aussi exact que possible dans les passages où il traite de la Fr.-Maçonnerie, considérer qu'il a parlé avec le même souci de vérité du rôle de la Charbonnerie.

Les FF.-MM. verront avec le plus grand intérêt le parallélisme de l'action maçonnique et carbonariste qui, par des moyens différents, poursuivirent le même idéal. Les personnages sont mis en scène de façon attachante et toute l'œuvre

se lit avec un plaisir soutenu. Pour la traduction qu'il nous en donne, M. Louis Lachat a droit à notre reconnaissance.

J. Mz.

H. J. BOLLE. — *Le Temple, Ordre Initiatique du Moyen Age.* — Chancellerie de l'A. M. I. Fr. suisse 0,75.

Tirage à part, en une élégante brochure avec couverture illustrée, des deux articles parus dans les numéros 37 et 38 du Bulletin de l'A. M. I.

Nous avons reçu :

ALBERT LANTOINE. — *Les lettres philosophiques de Voltaire.*

N. CHOUMITZKY. — *La Loge, le Chapitre d'Arras et la Bulle de Ch. Ed. Stuart.*

MARYLE. — *L'Art et les Mystères.*

Dr. F. UHLMANN. — *Die Grossewerklehre der Freimaurerei.*

JACQUES MARÉCHAL. — *Essai sur l'Idéal maçonnique.*

---

### LISTE DES DONS REÇUS PAR LA CHANCELLERIE

du 1<sup>er</sup> octobre au 31 décembre 1931.

Fr. Varjabedjian, Diré Daoua .....	Frs. suisses	20.—
Fr. Auguste Lambert, Neuchâtel .....	»	» 20.—
Loge : Egalité, Fleurier .....	»	» 50.—
Sup. Cons. de Suisse, Lausanne .....	»	» 50.—
Total .....	»	» 140.—

Merci à nos généreux donateurs !

Le Grand Chancelier :  
John MOSSAZ.



TABLE DES MATIÈRES

---

A nos lecteurs .....	1
Comité Exécutif de l'A. M. I. ....	4
Candidatures .....	5
Avis de la Chancellerie .....	5
Elections de Dignitaires .....	9
Revue Maçonnique :	
Franc-Maçonnerie universelle, Fr. Cyrus Field Willard .....	11
Une opinion du T. Ill Fr. John Cowles .....	15
Le double aspect de la Maçonnerie allemande, K. Sandre .....	15
Installation de la nouvelle Grande Loge Symboli- que du Danemark .....	22
Une lettre de la Grande Loge de Hambourg à Adolf Hitler .....	24
Grande Loge Nationale Indépendante et Régulière de France .....	25
La Presse hollandaise et la Fr.-Maçonnerie .....	27
 Petites Nouvelles :	
Allemagne .....	28
Belgique .....	29
Chine .....	29
Espagne .....	29
Etats-Unis .....	29
France .....	30
Roumanie .....	31
Suisse .....	31
Les Livres .....	31
Liste des Dons .....	33

---



